

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie – 1, rue du Perche – 41100 PEZOU
☎ 02.54.23.40.69 - 📠 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2026-08

SEANCE DU 22 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix heures, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Aurélien LEMOINE, Président.

- Date de convocation : 01/04/2026

PRESENTS : Aurélien LEMOINE, Michelle DAGUET, Hervé COTTEREAU, Lucie CARDOT, Philippe JOUBERT, Annie COTTEREAU, Nelly MAILLER, Martine LINGET.

ABSENTES EXCUSEES : Frédérique LAUNAY, Marie-Lyne BERTIN, Agnès FRADET (pouvoir donné à Hervé COTTEREAU)

Monsieur Hervé COTTEREAU est nommé

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le président présente les demandes de subventions pour 2026.
Après en avoir délibéré, les membres présents votent à l'unanimité les subventions selon le tableau ci-dessous

Associations	Montant
ADMR	900 €
SECOURS POPULAIRE	100 €
AFSEP (Scléroses en plaques)	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
VIE LIBRE	50 €
PETITS FRERES DES PAUVRES La subvention sera versée seulement sur demande	100 €
ACCIDENTES DE LA VIE	100 €
VENDÔMOIS HANDICAP	100€
TOTAL	1 550 €

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois et de sa publication, le 23/04/2026

Le Président :
Aurélien LEMOINE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président : M. Aurélien LEMOINE

Le Secrétaire de Séance :
M. Hervé COTTEREAU

